

Communiqué de presse CGT

**Les salariés de Sud Service Nîmes en grève,
n'ont rien lâché et ont gagné !**

17 jours de grève, 17 jours unis, 17 jours avec la CGT pour gagner !

Après 17 jours de grève les 13 salariés de Sud Service, Groupe Nicolin, gagnent sur une grande partie de leurs revendications et signent un protocole de fin de conflit le jeudi 29 novembre 2018.

Il y a 21 jours les 13 salariés de Sud Service ont décidé de se mettre en grève pour porter leurs revendications auprès de leur direction afin de mieux travailler.

Cette entreprise Sud Service, filiale du groupe Nicolin, a une délégation de service public de la Mairie de Nîmes pour le nettoyage des écoles primaires et maternelles.

A leur actif, plusieurs initiatives, notamment en direction des enseignants dans les écoles, des parents d'élèves, de la Mairie avec rencontre des élus et d'un parti politique qui les a soutenu.

C'est la convergence d'intérêt entre les différentes organisations syndicales CGT qui a permis de mettre la pression sur leur direction. Tout d'abord, ce sont les liens avec l'ensemble des structures de la CGT qui ont aidé, notamment : l'UL de Nîmes et l'UD, le syndicat Nicolin, la fédé Ports et Docks, les syndicats de la Mairie de Nîmes et d'Educ'action 30/48, ou encore les camarades de la STDG, du Conseil départemental notamment

Ce rapport de force a contraint la direction à rencontrer les salariés et à négocier sur leurs revendications, et au bout de 14 jours de grève, une négociation s'est engagée pendant 3 jours.

Au 17^{ème} jours de grève la direction a été contrainte de céder en négociant un accord de fin de conflit prenant en compte une partie des revendications. Pour exemple : La mise en place d'un local de stockage de matériel de nettoyage, le remplacement des salariés en Arrêt de Travail, le maintien de 3 salariés dans le contrat de prestation des écoles qui ont été mutés sur un autre chantier...

Concernant le paiement des jours de grève, la direction a accepté l'étalement de la ponction des 17 jours sur 10 mois, tout en bénéficiant d'heures supplémentaires pour pallier les difficultés financières.

Avec leurs gilets rouges, ils ont compris tout l'intérêt de s'organiser et ont rejoint la CGT en adhérent. Maintenant la direction devra faire avec l'organisation syndicale CGT puisque la fédération ports et Docks a pu désigner leur Représentant de la Section Syndicale.

Ce conflit montre toute la pertinence de l'utilité d'un syndicat pour agir efficacement. C'est la démonstration que travailler collectivement et de manière interprofessionnelle, mais aussi territoire et profession, on peut gagner le rapport de force.

Pour la CGT et pour les salariés, c'est une victoire pour le respect des salariés !

Contact presse :

Jean Jacques GRANDCOIN (Union Locale CGT Nîmes) 06.61.25.05.11.